



**COUR D'APPEL DE VERSAILLES**

**TRIBUNAL DE PROXIMITÉ**

Service de la nationalité

☎ 01.30.87.42.08 / 01.30.87.42.19

courriel : [nationalite.ti-sql@justice.fr](mailto:nationalite.ti-sql@justice.fr)

Horaires d'ouverture du public :

lundi - mardi - jeudi et vendredi 9h à 13h

mercredi 9h à 16h

**VOUS ETES NÉ(E) EN FRANCE, DE DEUX PARENTS NÉS EN FRANCE**

### LISTE DES PIÈCES A FOURNIR EN ORIGINAL ET EN PHOTOCOPIE

- Pièce d'identité
- Copie intégrale de l'acte de naissance (de moins de 3 mois) à réclamer à la mairie du lieu de naissance
- Copies intégrales des actes de naissance de vos parents (moins de trois mois) à réclamer à la mairie de leur lieu de naissance
- Livret de famille de vos parents
- Si vous êtes marié(e), votre livret de famille
- Justificatif de domicile (quittance de loyer ou EDF...)
- Une photo d'identité

**Tribunal de Proximité**

22 rue de la Maison Verte

78105 SAINT GERMAIN EN LAYE